



Waremmes, le 10/06/2021

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
de la Commune d'Oreya du 10 novembre 2021

Présences à la réunion et personnes intéressées par les groupes de travail :

*membres élus

	Nom	Prénom	Présence
1	ARNONE	Claudio	Absent
2	BARTHOLOME	Véronique	X
3	BONNECHERE	Josy	X
4	BRENNE	Freddy	X
5	CHARLIER*	Vanessa	X
6	CHAUVIER	Sabine	Excusée
7	CULOT	Aurore	X
8	DAERDEN*	Jean Marc	X
9	DE LEEUW*	Magali	X
10	DELMOTTE	Stéphane	Absent
11	DELVAUX	Delphine	X
12	DONIS	Philippe	Démissionnaire
13	DRAYE	Anne-Françoise	Absente
14	FENARD	Brigitte	Absente
15	HAPPART*	Chloé	X
16	JACOBS	Nicolas	Absent
17	LAHAYE	Bernadette	X
18	LANDRAIN	Michèle	X
19	MARNEFFE	Marie-Françoise	Excusée
20	MARROCO	Guiseppe	Excusé
21	ORY	Gilles	Excusé
22	PANS	Christian	Excusé
23	RADOUX*	Jean Pierre	X
24	USE	Jacqueline	X
25	VANDERMEER	Christian	Absent
26	VERNIERS	Luc	Excusé

+
Pour la FRW :
Legrand Vincent, agent de développement

13/25 sont présents

Après quelques réglages informatiques la réunion peut démarrer. Chloe Happart est présente par visio-conférence.

1. Accueil :

Après l'ouverture de séance par Me. De Leeuw, Présidente de la CLDR, M. Legrand présente l'ordre du jour.

Les objectifs de la réunion et les points qui y sont associés :

Les Objectifs	L'ordre du jour
Informersur les projets en cours	1. Accueil et approbation compte rendu de notre dernière CLDR
	2. Appel à projet « Biodiversité » Suites ...
	3. La journée de l'arbre 2021 : Infos
	4. Le Budget participatif : 10.000 € X 2 !!! proposition de la CLDR
	5. « Qui est qui Book » Rappel ...
Partager des informations	6. Divers

2. Appel à projet « Biodiversité » suites... :



M. De Leeuw explique que la Wallonie a accepté l'appel pour la Commune d'Oreye. Tous les projets ne sont pas acceptés mais l'apport de la Wallonie sera au maximum des 12.000 € possible.

Le Collège a décidé de mettre en œuvre tous les projets mêmes ceux qui ne sont pas acceptés par la Wallonie. Pour permettre cela, le sentier à Otrange de la rue de Thys sera revu avec un budget un peu à la baisse (on ne mettra pas de haie le long du sentier comme prévu au départ).

Par contre les ateliers de constructions d'habitat pour hérissons et de nichoirs à chauve-souris ainsi que des perchoirs à rapaces seront réalisés. Il seront mis en place lors des animations durant la semaine de l'arbre et de la journée de l'arbre 2022.

La main est à la Commune pour la réalisation de ces différents projets. La CLDR sera bien entendu informée au fur et à mesure des avancées.

3. La journée de l'arbre 2021 :



La journée de l'arbre se déroulera le 21 novembre 2021 de 09h00' à 12h00'. Le programme – actions :

- 2 balades nature : 1 première à Otrange et 1 seconde à la réserve naturelle de Lens S/Geer.
- Distribution d'Aulnes et de plantes aromatiques (laurier, romarin, sauge, ...) devant l'école de Lens S/Geer.Sans

4. Le Budget participatif :

Budget Participatif

C'est vous qui décidez !



Avec la nouvelle circulaire ministérielle sur les budgets participatifs, la possibilité est donnée aux communes qui mènent des PCDR de solliciter auprès de la Wallonie un budget pour doubler la mise communale.

Lors de notre dernière CLDR, le Collège avait pris un engagement budgétaire pour investir 10.000 € dans cet appel à projet.

Aujourd'hui, ce sont donc 20.000 € qui seront attribués à ce premier appel à Budget participatif sur Oreya.

Pour bénéficier de cet argent, la Commune doit respecter certaines règles et adopter 3 documents de références et donner à la CLDR un rôle central. Le Comité de sélection sera la CLDR + éventuellement des fonctionnaires communaux (Services urbanisme et travaux)

Les 3 documents sont :

- Le règlement de l'appel à projet
- Le formulaire de candidature
- Une grille d'analyse de l'éligibilité du projet

Les phases de cet appel sont :

- Décision de la CLDR (aujourd'hui)
- Passage au Conseil communal et adoption des 3 documents
- Envoi à la Wallonie
- Arrêté Ministériel qui valide l'action à Oreya
- Communication sur le projet à la population – La CLDR doit être un vecteur de communication important.
- Réception des projets candidats
- Réunion du comité de sélection pour vérifier l'éligibilité des projets
- Vote des citoyens et du comité de sélection (50/50) – variante 3bis et 4bis du règlement
- Validation par le Collège et communication sur les résultats

Quelques éléments importants du règlement :

- Projet peut être porté par une entité juridique (asbl, coopérative, ...) ou par un groupe de citoyens – association de fait (min. 5)

- 1 projet par porteur de max 50 % du budget global (max. 10.000 €)
- Le projet doit se faire sur propriété communale/domaine public et sur l'entité de Oreye
- Les projets jugés « recevables » par le comité de sélection seront soumis au vote des citoyens Ssi le budget des différents projets recevables dépasse le budget de 20.000 € (si la somme des projets < 20.000 € on les prend tous)
- Possibilité de coupler un vote citoyen avec un vote du comité de sélection (50/50)
- Les projets sont réalisés soit par la commune soit par le porteur de projet

Le projet devrait être lancé cet hiver si les étapes suivent correctement leurs cours.
La CLDR valide la proposition à l'unanimité des membres présents.

5. Qui es qui Book (QQB) – petit rappel :

Formulaire pour un nouveau ou ancien porteur de projet à compléter et à envoyer avec une photo.

Nom*		Nom(s) de l'entité de l'entité	
Prénoms*		Lieu de résidence	
Adresse n°/rue/Village*		Lieu de résidence	
Téléphone*		Fax de l'entité	
E-mail*		Lieu de résidence	
Ma commune...			
Date de naissance*		Je déclare avoir communiqué les informations pour poster	
Signature			
Métier/Activité			
Appartenance à une association membre			
Ma commune a-t-elle répondu à la CLDR			
Souhaitez-vous participer à l'opération			
Je accepte la diffusion de ces données dans le cadre des activités de la CLDR*		OUI / NON	
Je accepte l'utilisation de mon image dans le cadre de communication*		OUI / NON	
*obligatoire			
Date: le 31 mai 2021		Signature	

Petit rappel pour terminer le QQB. Remplir le formulaire et envoyer une photo.

Les personnes concernées sont mesdames et messieurs :
Arnone, Brenne, Chauvier, Culot, De Leeuw, Delmotte, Draye, Fenard, Jacobs, Landrain, Marroco, Si pour cette Ory, Pans, Radoux, Use, Vandermeer et Verniers.

Il est rappelé que les données personnelles ne sont utilisées que dans le cadre de l'opération de développement rural. Elles ne sont en aucun cas divulguées en dehors de ces actions.

6. Divers :



Appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin : Le peup'lié d'Otrange a été sélectionné pour poursuivre et développer ses activités socio-collectives. Ils ont reçu une aide de 4996 €.

La FRB organise cet appel à projet chaque année. Il vise à soutenir des actions citoyennes d'intérêt collectif.

Pour le secrétariat de la CLDR, Vincent Legrand

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous au n° 019/58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be